

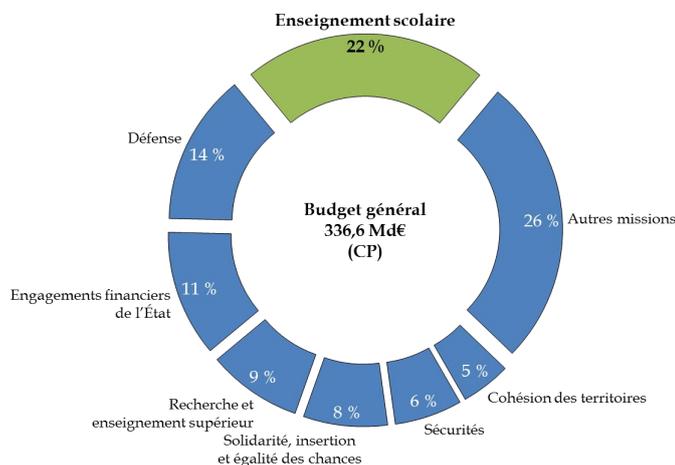
COMMISSION DES FINANCES

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020
MISSION « ENSEIGNEMENT SCOLAIRE »

Une priorité nationale constituant la première dépense de budget général

- Les crédits demandés pour l'année 2020 s'élèvent à plus de 74 milliards d'euros, ce qui fait de la mission « Enseignement scolaire » la première mission du budget général, hors remboursement et dégrèvements.

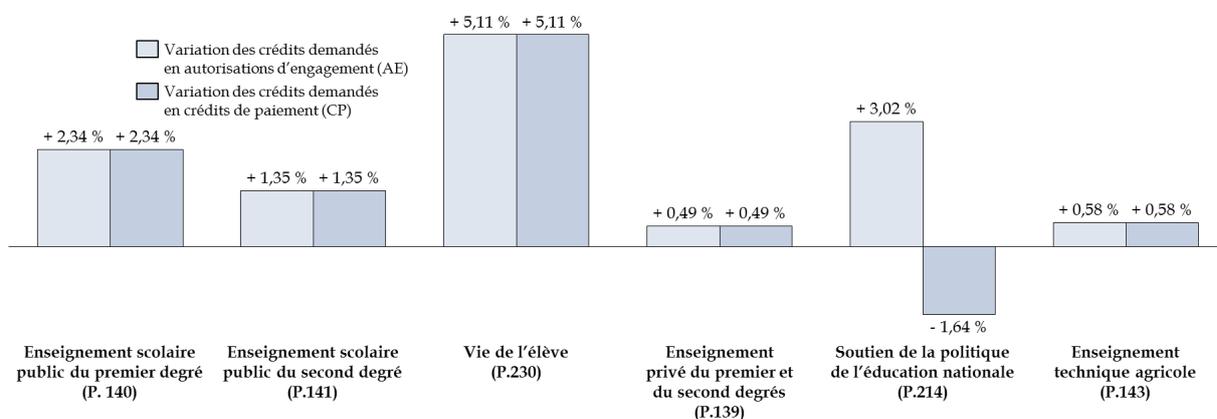
Place de l'enseignement scolaire dans l'ensemble du budget général en 2020



Source : commission des finances du Sénat

- Les dépenses des programmes « Enseignement scolaire public du 1^{er} degré », « Enseignement scolaire public du 2nd degré » et « Vie de l'élève » connaissent, en volume, les croissances les plus significatives.

Évolution des crédits des programmes de la mission

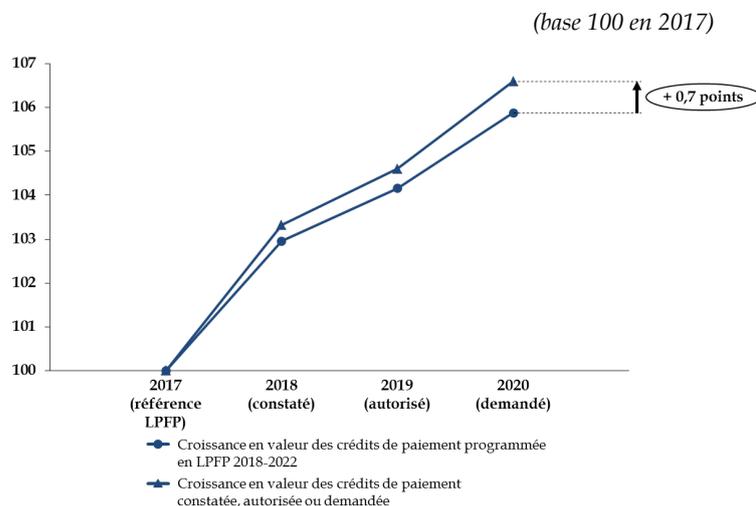


Source : commission des finances du Sénat

Une augmentation des crédits en 2020 qui s'écarte de la prévision triennale

- Exprimés en « norme pilotable », les crédits de la mission dépassent les 53 milliards d'euros et s'écartent de plus de 300 millions d'euros de la trajectoire prévue en loi de programmation des finances publiques. Ces écarts en valeur ont été constatés tout au long de l'exécution du budget triennal.

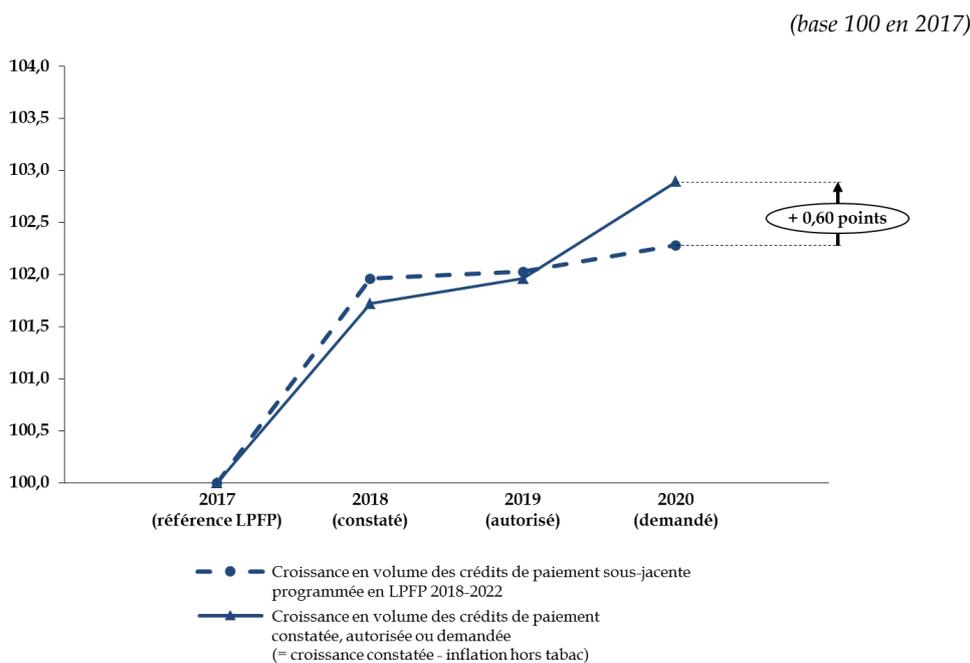
Croissance en valeur comparée des crédits en norme pilotable de la mission par rapport à la loi de programmation des finances publiques



Source : commission des finances du Sénat

- En neutralisant les effets d'inflation, on constate que la croissance en volume des dépenses de la mission a mieux respecté les prévisions sous-jacentes à la loi de programmation mais s'en est, néanmoins, écartée pour la dernière année de ce triennal.

Croissance en volume comparée des crédits en norme pilotable de la mission par rapport à la loi de programmation des finances publiques



Source : commission des finances du Sénat

Un véritable effort de maîtrise des dépenses de personnel malgré le poids des mesures catégorielles

- Le Gouvernement propose un schéma et des plafonds d'emplois négatifs en 2020, ce qui traduit un effort notable en faveur de la maîtrise des effectifs.

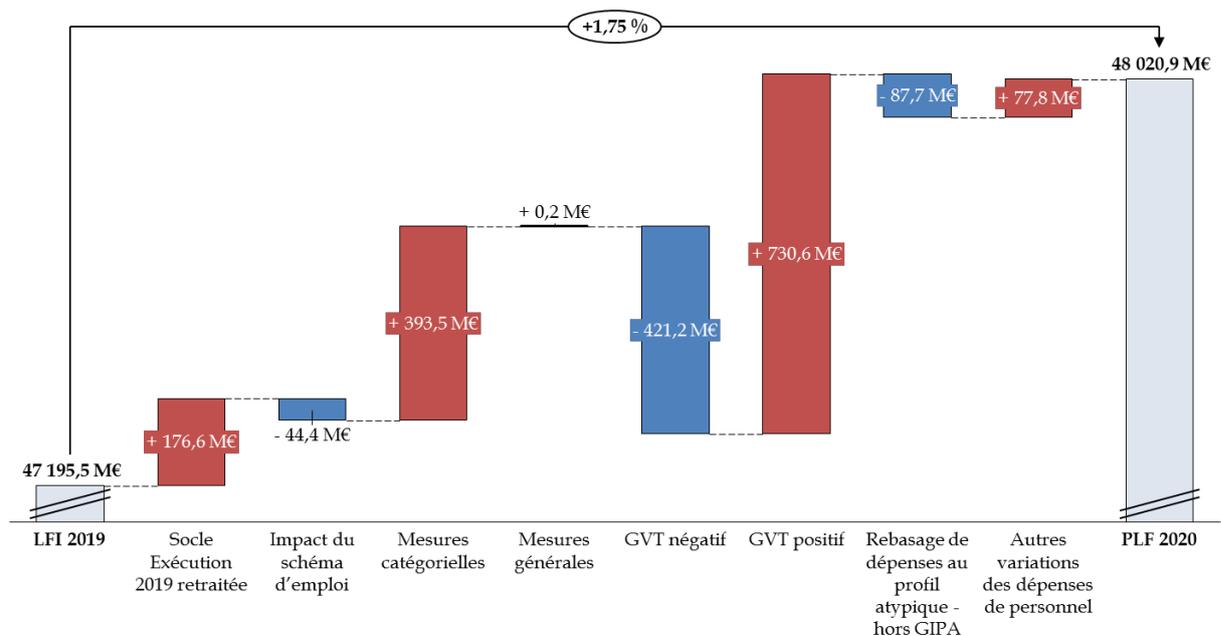
Évolution du schéma et des plafonds d'emplois demandés en 2020 par rapport à 2019

Nom du programme	Schéma d'emploi en 2020 par rapport à 2019 (en ETP)	Évolution du plafond d'emplois en 2020 par rapport à 2019 (en ETPT)
140 - Enseignement scolaire public du premier degré	+ 440	+ 1 315
141 - Enseignement scolaire public du second degré	-- 440	- 2 108
230 - Vie de l'élève	0	+ 14
139 - Enseignement privé du premier et second degrés	0	- 366
214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	- 67
143 - Enseignement technique agricole	- 60	- 27
Total mission	- 60	- 1 239

Source : commission des finances du Sénat à partir des documents budgétaires

- A l'inverse, il parvient difficilement à contenir l'évolution de la masse salariale, en partie à cause du niveau important des mesures catégorielles.

Facteur d'évolution de la masse salariale de la mission en 2020

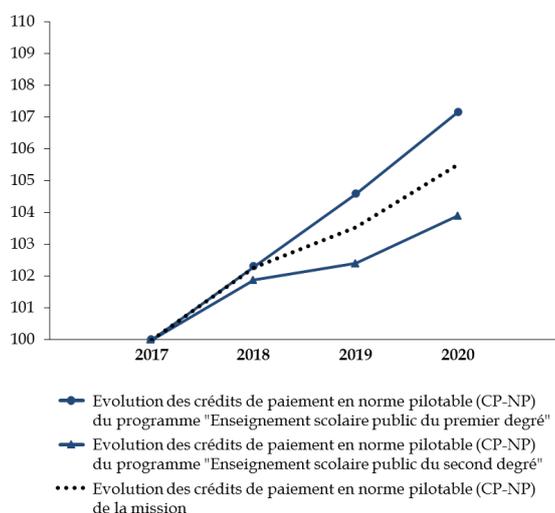


Source : commission des finances du Sénat à partir des documents budgétaires

Une mission qui traduit des priorités politiques essentielles et partagées

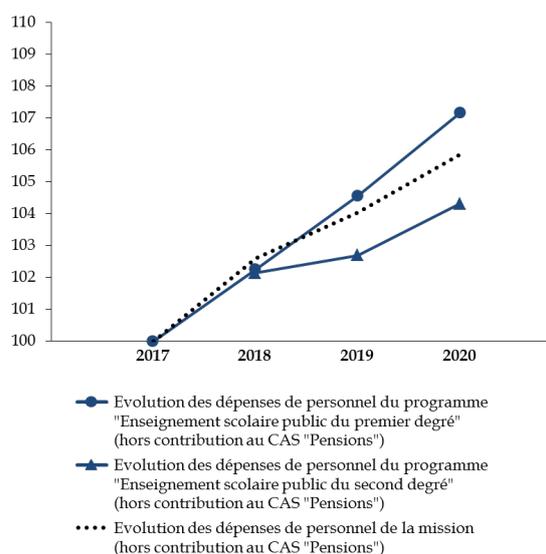
- La recherche d'un nouvel équilibre en faveur de l'enseignement primaire est une réalité visible au niveau budgétaire. En norme pilotable, les dépenses globales et, plus spécifiquement, les dépenses de personnel augmentent plus rapidement dans le primaire que dans l'enseignement secondaire.

Évolution comparée des crédits en faveur des premier et second degrés



Source : commission des finances du Sénat

Évolution comparée des dépenses de personnel en faveur des premier et second degrés



Source : commission des finances du Sénat

- La réforme de l'enseignement secondaire se poursuit avec la mise en œuvre d'un **nouveau baccalauréat**, de **nouvelles filières** dans les lycées professionnels technologiques et généraux, la **suppression des seuils de dédoublement** dans les établissements agricoles et le **lancement des « internats du XXIème siècle »**.
- La **dé-précarisation des assistants d'élèves en situation de handicap (AESH)** se poursuit, également, en 2020 avec la création de 4 500 ETP rattachés au programme « Vie de l'élève ». Cette mesure en faveur de l'inclusion est complétée par la **création de pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL)**.
- L'**attractivité des métiers de l'éducation demeure fragile**. En 2019, sur 13 390 postes ouverts au concours de recrutement des enseignants du second degré, 1 084 n'ont pas été pourvus. **Pour répondre à cette crise des vocations, les mesures indemnitaires ne constituent plus une solution efficace**.



Commission des finances
<http://www.senat.fr/commission/fin/index.html>
 Téléphone : 01.42.34.23.28
secretariat.finances@senat.fr

Gérard LONGUET
 Rapporteur spécial
 Sénateur de la Meuse
 (Groupe Les Républicains)



Ce document et le rapport (annexe n° 14 - tome III du Rapport général) sont disponibles sur le site du Sénat : <https://www.senat.fr/rap/l19-140-314/l19-140-314.html>